



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 11 février 2024, 16h30

Les Australes placées en vigilance orange pour vent violent alors que l'archipel de la Société reste concerné par les fortes pluies

Les îles du Vent et Sous le Vent restent concernées par les fortes pluies, malgré les quelques timides éclaircies observées à certains endroits, ce dimanche matin. Une nouvelle dégradation du temps est attendue en soirée, rythmée par des averses parfois fortes et des grains.

Des épisodes pluvieux restent d'actualité, y compris demain lundi 12 février, même si les cumuls attendus ne devraient pas être comparables à ceux de la journée d'hier samedi. Les pluies pourront encore concerner les îles du Vent : Moorea, la zone urbaine de Tahiti (entre Punaauia et Papeete, Arue et Mahina), Paea ainsi que Hitiaa.

Sur la région de Tubuai et Raivavae, l'arrivée par le Nord-Est de la dépression TD09F va également engendrer un temps pluvieux et de vents soutenus ce dimanche soir. Les rafales attendues pourraient avoisiner voire dépasser les 110 à 120 kilomètres/heure.

La dépression devrait s'éloigner rapidement dans la matinée de lundi et perdre de son influence sur l'archipel. Le scénario de menace cyclonique directe sur les îles reste toutefois écarté à l'heure actuelle.

Le Haut-commissaire de la République en Polynésie française appelle à la plus grande prudence et invite à respecter les conseils de sécurité.

Vigilances orange en cours :

Vent violent : Australes Centre

Fortes pluies : Îles Du Vent, Mopelia, Îles Sous Le Vent

- CONSEILS DE SECURITÉ -

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous, et en particulier des usagers de la route :

- **Eviter les déplacements et se mettre à l'abri**
- **Se renseigner avant d'entreprendre vos déplacements et être très prudents. Respecter, en particulier, les déviations mises en place.**
- **Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.**
- **Dans les zones habituellement inondables, mettre en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveiller la montée des eaux.**
- **Ecouter les bulletins météorologiques**

- **Pour protéger l'intégrité des personnes et leur environnement proche :**
 - Prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des biens face à la montée des eaux, même dans des zones rarement touchées par les inondations ;
 - S'efforcer de boucher toutes les ouvertures basses du domicile (portes, soupiroux, etc.) ;
 - Surélever tout ce qui peut être touché par l'eau ;
 - Placer les objets ou documents précieux dans les étages ;
 - Mettre les animaux d'élevage à l'abri, sur les hauteurs ;
 - Couper l'électricité et le gaz.
- **Se tenir informé par la radio ou en consultant le site Internet de Météo-France : www.meteo.pf**
- composer, en cas d'urgence, le 18 à terre ou le 16 en mer.

Cabinet

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : (689) 40 46 87 00 – Port. : (689) 89 43 00 31
Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete
Avenue Pouvana'a a Oopa



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Bureau de la communication interministérielle**

Tél. : (689) 40 46 87 00 – Port. : (689) 89 43 00 31
Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete
Avenue Pouvana'a a Oopa